

Fiche Technique Conseil: Audit environnemental phase 1

Objectifs de la mission

Diagnostic initial pour maîtriser les impacts environnementaux et sécuriser la conformité réglementaire.

- Établir un état des lieux des impacts environnementaux potentiels du site.
- Identifier les risques de contamination (sols, eaux, air) et les zones à investiguer.
- Vérifier la conformité réglementaire applicable et les exigences locales/nationales.
- Proposer des recommandations réalistes et priorisées et un plan d'action.
- Assurer un reporting clair aux parties prenantes et préparer les décisions opérationnelles.
- Réduire les risques financiers liés aux non-conformités et améliorer l'image de l'entreprise.

Note: La phase 1 n'inclut généralement pas de prélèvements/analyses en laboratoire. Elle oriente, si nécessaire, une phase 2 d'investigations techniques.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises industrielles et commerciales; gestionnaires de sites à impact environnemental.
- Responsables QHSE, directeurs techniques, responsables environnement, gestionnaires d'actifs, décideurs.
- Organismes publics, bureaux d'études et cabinets de consulting accompagnant leurs clients.
- Structures préparant une acquisition, un développement ou une réhabilitation de site.
- Entreprises souhaitant anticiper les contrôles réglementaires ou renforcer leur démarche durable.
- Préparation à un audit environnemental obligatoire ou à un audit de conformité approfondi.

Durée et format de la mission

- Durée typique: 1 à 3 semaines selon la taille/complexité du site et la disponibilité des documents.
- Formats: intervention sur site (visites terrain), audit documentaire à distance, ou format mixte.
- Modalités: planning flexible et collaboration avec vos équipes.
- Livrable final: rapport détaillé avec recommandations hiérarchisées pour décision rapide.

Méthodologie / déroulement de la mission

Démarche structurée, rigoureuse et conforme aux exigences réglementaires locales et internationales.

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des informations: plans, documents d'exploitation, permis, historiques d'activités.
- Analyse des données réglementaires/environnementales applicables.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification de la conformité aux obligations nationales et locales.
- Revue des autorisations, constats d’inspection, suivis environnementaux et procédures internes.
- Revue des normes spécifiques et échanges avec les autorités compétentes.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Rapport de constats avec recommandations réalistes classées par priorité/urgence.
- Plan d’action: mesures correctives, préventives et investissements techniques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre et suivi des actions.
- Réévaluations périodiques et reporting aux parties prenantes.

Phase	Activités principales	Livrables
Diagnostic initial	Collecte des données, historique du site, entretiens	Rapport de visite initiale
Analyse documentaire	Revue des autorisations, procédures, conformité réglementaire	Rapport d’analyse réglementaire
Recommandations	Identification des risques, priorisation des actions	Plan d'action environnemental
Suivi	Accompagnement, mise en œuvre, reporting	Rapports de suivi et bilan